

Programme d'accompagnement des gens d'affaires du centre-ville de Magog

Accessible et sans frais

Magog, le 23 février 2017 – En vue des travaux de réaménagement du centre-ville de Magog, la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford est convaincue qu'il est primordial d'apporter un soutien aux entreprises qui seront affectées.

En collaboration avec la Ville de Magog et Emploi Québec, nous avons mis sur pied un programme d'accompagnement qui sera proposé dès le 13 mars 2017, pour permettre aux entreprises d'avoir le temps de réaction nécessaire pour la mise en place des initiatives d'atténuation. Grâce à cette entente, ce programme est offert gratuitement.

Objectifs

Notre but est d'offrir un accompagnement stratégique pour aider les entreprises à bien se préparer et à réduire les effets économiques sur leur entreprise. Nous nous engageons à répondre aux préoccupations de chacune et de les accompagner collectivement pour bien les préparer à cette période de revitalisation. Le programme est offert sous la forme d'ateliers de travail, en groupe, qui porteront principalement sur les 9 points qui affectent la valeur de leur entreprise.

- Centre-ville dynamique en 2019
- Maintenir la valeur de l'entreprise et les emplois
- Travailler sur l'entreprise
- Atténuer les risques d'affaires

Accessible et sans frais

- Offert gratuitement aux entreprises directement impactées par les travaux de revitalisation ;
- Thématique : Comment préparer son entreprise à la revitalisation ? Quels sont les 9 points critiques qui affectent la valeur de votre entreprise ?
- 2 blocs

1^{er} bloc : plan d'action

- 9 ateliers en groupe
- 1 rencontre = 1 atelier portant sur les 9 points critiques à considérer (Les partenaires, activité clés, ressources clés, proposition de valeur, relation client, canaux de distribution, segment de marché, structure de coûts et les flux de revenus)
- Du 13 mars au 4 juillet 2017
- 1 atelier toutes les 2 semaines, mais 2 plages horaires sont proposées (lundi matin ou mardi après-midi)
- Chaque rencontre dure 4 heures.

2^e bloc : mise en place du plan d'action et suivi

- Les conseillers en gestion organiseront des ateliers de suivis collectifs afin de valider avec eux la mise en place de leur plan d'actions détaillé. Ces séances leur permettront de prendre du recul pour ajuster leur plan.

Les conseillers professionnels en gestion

3 conseillers professionnels en gestion ont été sélectionnés parmi les membres de la Chambre de commerce :

- *Jocelyn Brouillard – Président d'Expéria – Conseiller en entrepreneuriat et réflexion stratégique*
- *Yann Philibert CPA, CA Inc. – Conseiller en budget, gestion des coûts et finance*
- *Louise Côté, - Présidente de Lacosta Communication – Conseillère en stratégie de mise en marché et en communication*

Afin de vérifier si ce programme vous correspond, la CCIMO vous invite à compléter un formulaire d'autoévaluation disponible sur demande. Selon les résultats obtenus, il sera nécessaire ou non, de vous inscrire au programme. Vous avez jusqu'au 1^{er} mars pour compléter le formulaire d'inscription. Contactez Aurélie Brugier au 819 843-3494 pour toutes questions relatives à ce programme.

A propos de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford.

La CCIMO est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'aider et de promouvoir le développement de la communauté entrepreneurial en menant des actions et en réalisant des activités qui répondent aux besoins de ses membres. C'est un organisme constitué pour créer une synergie parmi les acteurs économiques, exprimer la voie du développement économique et durable, promouvoir les succès, stimuler les relations entre les entreprises et pour développer les compétences.

– 30 –

Source :

CCI Magog-Orford

819 843-3494

info@ccimo.qc.ca

